



#accompagnement

#assurance

#crédit

#entreprise

ADIE ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET DE CR**É**ATION DE VOTRE ENTREPRISE

Structure: ADIE







France

L'Adie, c'est l'association qui vous accompagne tout au long de votre projet de création de votre entreprise

•Chaque semaine, vous pouvez participer à des ateliers dans l'une de nos agences, ou des webconférences depuis chez vous, sur des thématiques variées autour de la création d'entreprise

Un outil en ligne pour construire votre business plan

Un réseau de spécialistes à votre écoute

Des fiches pratiques

Nos offres:

€rédit entreprise €rédit mobilité





Assurances

Chaque année, l'Adie permet à plus de 25 000 personnes, quel que soit leur âge, leurs moyens, leur origine, leur parcours ou leur niveau de formation, d'être financées et accompagnées dans la création de leur entreprise.

Les moyens pour soutenir l'action de l'Adie sont nombreux :

- <u>Le don financie</u>r : Grâce à votre générosité, ces personnes exclues des financements bancaires classiques peuvent créer leur propre emploi.
 Vos dons au Fonds Adie vous font bénéficier de réductions fiscales selon l'impôt que vous choisissez :
 - 66 % au titre de l'Impôt sur le Revenu,
 - 75 % au titre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière.
 - 60 % au titre de l'Impôt Sociétés.
- L'arrondi sur salaire: Nous avons été les premiers à tester l'Arrondi sur salaire en France. Microdon permet de verser une part des salaires de vos collaborateurs à une cause qui leur tient à cœur. Le principe est simple et presque indolore pour les salariés qui autorisent le prélèvement des centimes de leur fiche de salaire chaque mois au profit de l'Adie (mais il peuvent aussi choisir de donner plusieurs euros!).
- <u>Les cagnottes solidaires</u>: Team Building, pot de départ, cadeaux d'entreprises, courses sportives sont autant d'occasions de créer une cagnotte solidaire pour faire un don à l'association qui vous tient à cœur.
- <u>Le bénévolat et le mécénat de compétences</u>: De courte ou de longue durée, le bénévolat et le mécénat de compétences sont des ressources essentielles pour démultiplier l'impact de l'Adie. <u>Être bénévole à l'Adie</u>, c'est accompagner des femmes et des hommes dans la construction de leur projet d'entreprise. Nos bénévoles interviennent partout en France, en fonction de leurs compétences, de leurs envies et de leur disponibilité.

Liens





https://www.adie.org/